

Seules les publications figurant dans la Feuille d'Avis Officielle font foi.

www.ge.ch/fao

## Autorisations de construire

### Autorisations de construire délivrées

#### 14 AOÛT

+APA 36697, Avenir Énergies, installation d'une pompe à chaleur avec sonde géothermique et panneaux solaires en toiture.

#### 21 AOÛT

+APAT 6019, Green, C., M<sup>me</sup>, création d'une véranda, 41, chemin de la Citadelle;  
+APAT 6020, Stucker SA, pour Jatton, M<sup>me</sup>, installation de capteurs thermiques en toiture, 4, chemin du Marais-Long.

#### 24 AOÛT

+DD 104911, IBM Suisse, aménagement de bureaux à usage temporaire dans une halle industrielle, 12, route des Moulières.

#### 28 AOÛT

+APA 36817, Commune de Meyrin, aménagement d'abribus, 2, rue des Boudines.

#### 4 SEPTEMBRE

+APA 36909, Commune de Meyrin, construction d'un abri à vélos, rue de la Campagne-Charnaux.

#### 7 SEPTEMBRE

+APA 36910, Commune de Meyrin, construction de deux abris à vélos, place des Cinq-Continents;

+APA 36913, Commune de Meyrin, construction de deux abris à vélos, place des Cinq-Continents;  
+DD 104756, Francioli SA pour E. Liégé, surélévation d'un garage pour surface de stockage, 33, rue Lect.

### Requêtes en autorisation de construire

#### 14 AOÛT

+DD 104814/2, Coop Total Store SR1, réaménagement des surfaces de vente et de stockage d'un supermarché, remplacement d'un aérocondenseur: pose d'une isolation extérieure des façades, modification du sas d'entrée, pose d'un condenseur et d'un désurchauffeur sous le quai de livraison, 1, chemin Antoine-Verchère.

#### 17 AOÛT

+DP 18455, Hôtel industriel Les Galants SA, construction d'un bâtiment de multi-activités bureaux et parkings, chemin Grenet.

#### 21 AOÛT

+DP 18456, Studer, P., arch. pour Bernasconi Entreprise Générale SA, construction d'un complexe multifonctionnel avec garage souterrain, 2, rue de Veyrot.

## Espaces d'activités des Vergers

### Lancement d'un appel à projets.

SERVICE DE L'URBANISME

www.meyrin.ch/vergers

Tous les documents de l'appel à projet, notamment le cahier des charges complet, ainsi que les annexes peuvent être téléchargés.

5'000 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités artisanales, commerciales et de services, artistiques, associatives, sont à recouvrir pour le futur écoquartier des Vergers.

Afin de choisir les personnes, associations ou entreprises qui loueront ou acquerront les espaces d'activités, la commune de Meyrin et les propriétaires privés lancent à cet effet un appel à projets.

#### Objectifs

- Initier la participation des futurs locataires des surfaces d'activités. Celles-ci seront situées au rez-de-chaussée des futurs immeubles d'habitation.
- Rechercher équilibre, harmonie et synergies entre les différentes activités qui

seront développées dans l'écoquartier.

- Permettre au quartier d'apporter une offre complémentaire tant en matière de services de proximité à la population, que de prestations ouvertes à la population générale en général.
- Inviter les candidats à réfléchir à leur future inscription dans l'écoquartier et à la manière dont ils aimeraient le faire vivre par leurs activités.
- Créer un quartier vivant dans le respect des usages de chacun, de jour comme de nuit.
- Viser une diversité des activités proposées tout en assurant la viabilité financière de l'opération.
- Favoriser l'accueil de services novateurs.]



## Aménagements extérieurs aux Vergers

### Comment se conçoivent ces espaces où se croiseront les habitants?

JULIEN RAPP

www.meyrin.ch/vergers  
www.meyrinculture.ch

EXPOSITION  
JE 18 - ME 31 octobre  
Forum Meyrin  
LU - SA 14h00 - 18h00  
+ une heure  
avant les spectacles du théâtre  
Forum Meyrin.

▲ Image de synthèse, exemple d'un bâtiment des Vergers.  
© archigraphie.ch

Choisir des aménagements extérieurs relève de la plus haute importance. Afin de trouver le projet le plus adéquat pour le quartier, la Commune et les propriétaires ont choisi de lancer des Mandats d'Étude Parallèles. Une démarche particulière, que Marcos Weil, d'Urbaplan, qui conseille la Commune pour l'ensemble de la démarche, nous décrypte.

#### Les acteurs

«Lancer des Mandats d'Étude Parallèles, c'est lancer un concours. Il n'est pas anonyme. Nous pouvons ainsi nous pencher sur les compétences, les réalisations et le CV de l'équipe qui nous propose un projet.» Un collège d'experts est chargé de sélectionner les dossiers. Le Conseil administratif *in corpore*, des spécialistes, des représentants des propriétaires, du Conseil municipal, de l'urbanisme et de différents autres services de l'administration (en tant que spécialistes-conseils), en font partie.

#### Évolution et modifications

Autre particularité de cette démarche, les équipes rencontrent le collège d'experts. Les représentants de la Commune et des propriétaires peuvent ainsi échanger avec

elles pour que le projet évolue. Et qu'il s'ancre ainsi pleinement dans le contexte local. «Un dialogue s'installe. La rencontre permet d'évaluer la capacité d'écoute et d'adaptation de l'équipe.» Après discussion, les projets sont retravaillés. Une nouvelle version parvient enfin au collège, avant entretien final et choix du lauréat. Trois équipes ont été sélectionnés parmi 19 dossiers.

#### Porteurs d'unité

«L'architecture, au sein du quartier, sera variée, de nombreux propriétaires étant impliqués dans le projet. Les aménagements extérieurs permettront de donner une identité, une unité au quartier», explique Marcos Weil. Qui en souligne encore l'importance. «Il s'agit d'un lieu de vie des gens, un espace banal, quotidien. Tout le monde y évoluera régulièrement. Son rôle est donc essentiel. Avec 3'000 habitants, il y aura, bien sûr, une grande diversité de population et de manières de vivre le quartier. Il faudra permettre à cette diversité de coexister.»

Les trois propositions retenues seront exposées dès le jeudi 18 octobre au Forum de Meyrin. Ce jour-là, le projet choisi sera révélé.]

### Invitation à la soirée «Vergers»

La population est invitée, jeudi 18 octobre, à une soirée entièrement dédiée aux Vergers. Au menu, à 18h00, vernissage de l'exposition *Vivre aux Vergers* (voir article ci-dessus).

De 19h00 à 21h00, une table ronde, organisée par le Conseil administratif, aura pour thème «Construire et vivre dans un écoquartier.»

Quatre thèmes y seront développés:

- Pourquoi et comment vivre dans un écoquartier?
- Énergie, innovations et label Minergie A.
- Aménagement des espaces publics.
- Vivre dans un écoquartier.]

JEUDI 18 OCTOBRE  
FORUM MEYRIN  
DÈS 18H00